

L'ABBÉ GRÉGOIRE CELIER, AGENT D'INFLUENCE ?

Réflexions sur un comportement significatif

Après avoir observé chez Grégoire l'abbé CELIER les étranges choix du philosophe-écrivain-directeur de revue-éditeur, après avoir constaté chez Celier-Sernine l'*anti-complotisme* refusant obstinément de voir la réalité d'une gnose moderne et de la *conjurat*ion *anti-chrétienne* selon l'expression si juste de Mgr Delassus, conjuration qui est un fait évident pour tout autre que lui –, après avoir découvert dans *Benoît XVI et les traditionalistes* les efforts que déploie ce prêtre de la Fraternité Saint Pie X pour pousser les fidèles et ses confrères prêtres vers un ralliement à la Rome apostate et cela à l'instar de l'Institut du Bon Pasteur, il nous a semblé nécessaire de poursuivre nos réflexions du côté des desseins et des soutiens de ce prêtre dont le comportement fort étrange ne l'empêche pas d'être toujours aux commandes de tel média, ou tout proche du poste de commande de tel autre. En bref, il est là où il peut exercer son influence.

Dans notre étude critique sur le livre de MM. Pichon et Celier, nous terminions l'ANNEXE II – *L'abbé Grégoire Celier d'après ses œuvres*, par la conclusion suivante :

Cet homme énigmatique et souvent masqué est tantôt un prêtre traditionaliste irréprochable, tantôt un moderniste ; or ce qui caractérise les modernistes au jugement de saint Pie X, c'est leur ambivalence : « *Telle page de leur ouvrage pourrait être signée par un catholique ; tournez la page, vous croyez lire un rationaliste* » (*Pascendi*, § 20). Nous venons de voir que les écrits de l'abbé Grégoire Celier ne sont à lire qu'avec une grande prudence. Était-il sincère dans ses choix, ou plutôt habile subversif ? Nous ne jugerons pas ses intentions profondes. Nous constatons seulement que, dans le combat de défense de la foi et du Règne du Christ, ce prêtre non fiable est notre adversaire plutôt que notre allié.

Pourtant, il a reçu une excellente formation ; au séminaire, il a été instruit par les meilleurs maîtres de la saine philosophie, de l'Histoire de l'Église, de la théologie et de la doctrine catholique la plus fidèle ; ordonné prêtre, il est quotidiennement par la messe en contact personnel et intime avec Dieu, source de tout bien, de toutes les grâces dont la sagesse et l'intelligence. Quelle est donc la clef de ce comportement mystérieux ?

Tout d'abord, son comportement ambivalent nous l'a fait assimiler à ces « **faux frères** » que saint Paul dit avoir dû supporter (II Cor 11, 26 et Gal 2, 4). « Faux frère » n'est évidemment pas une injure, mais le terme biblique usité par l'Apôtre pour désigner ceux qui, bien qu'authentiques frères, sont « fils selon la chair », esclaves de la forme et de la lettre, et qui font souffrir les « fils de la promesse » qui vivent selon l'esprit. Ainsi Abel fut persécuté par Caïn, Isaac par Ismaël, Jacob par Esaü, Joseph par ses frères, etc.¹. Les faux frères, très zélés, « filtrent le moucheron et avalent le chameau ». Et si l'on ne peut pas éviter leur « persécution », si nous ne pouvons pas les empêcher de nuire, il faut bien les souffrir puisque Dieu les permet pour notre sanctification². En l'occurrence, ce « faux frère », ce prêtre de la Fraternité qui était chargé d'informer, pratiquait fort habilement la désinformation comme nous l'avons montré³. En outre, il semblait bénéficier d'une mystérieuse protection qui l'immunisait contre les critiques et le rendait invulnérable et inamovible.

Quant à cette invulnérabilité, Monsieur Max Barret⁴ nous rapportait récemment l'étonnement de Jacques Ploncard d'Assac :

« **M. l'abbé Celier : il ne peut plus y avoir de mystère...**

« Dans le n° 81 (mars 2008) de « *La Politique* » (SPP – BP 30030 – 83952 – La Garde Cedex), Philippe Ploncard d'Assac, évoquant la mise à l'écart de l'abbé de Tanouarn de la FSSPX, écrit (c'est moi qui souligne les « *pourquoi* ») : « Par contre l'abbé Celier est toujours intouchable alors qu'il poursuit le même travail. Pourquoi cette mansuétude alors que dans son livre *Benoît XVI et les traditionalistes*, il écrivait ces lignes, inadmissibles pour un supposé traditionaliste :

¹ « Supporter les faux frères » est, avec la patience, classé par saint Benoît au 4^e degré de l'humilité dans sa règle (chapitre 7). Cf. commentaire de Dom Jean DE MONLÉON, O.S.B., in *Les XII degrés de l'humilité*.

² Il faut bien les souffrir puisque nous n'avons pas le pouvoir ni le devoir de les empêcher de nuire. Mais dans la Fraternité, nous avons des pasteurs, des supérieurs qui ont ce pouvoir. Nous les supplions donc de vouloir bien se souvenir qu'empêcher le mal de gagner est aussi de leur devoir.

³ La désinformation est à considérer comme arme de guerre, très bien décrite par Vladimir VOLKOFF.

⁴ Dans sa lettre hebdomadaire *Le Courrier de Tychique* du 9 mars 2008. Monsieur Max BARRET fut, du vivant de Mgr Marcel Lefebvre, l'un de ses chauffeurs et son confident occasionnel. Il a récemment publié ses souvenirs sous le titre *Mgr. Lefebvre, tout simplement*. ("Les Roux", 01400 Châtillon sur Chalaronne).

- p. 18 « *Ne faisons pas une fixation sur la soutane, celle-ci n'en vaut pas la peine. Je le dis avec d'autant plus de liberté que je porte la soutane avec bonheur et tranquillité depuis vingt-cinq ans.* »
- p. 70-71 « *Il s'agit – Vatican II – d'un concile de l'Église catholique régulièrement convoqué qui, en soi, mérite respect et adhésion. (cf. l'avis de Mgr Lefebvre, cité au recto de ce « Courrier » !)* »
- p.88 en réponse à la question de Pichon : « Votre projet ne consiste pas à reconstituer l'Église de Pie XII ? », l'abbé Celier répond : « *Je ne me sens pas une vocation de gardien de musée ou d'empaillleur* »
- p.237 « *La rhétorique du complot universel et tout puissant qui fleurit dans les cercles proches de la Fraternité St Pie X, participe de cette mentalité qui semble malsaine...* » etc...

« Ainsi, comme son compère Tanoüarn, il tente de faire croire qu'il n'y a pas de complot maçonnique. Ces déclarations inadmissibles devraient lui valoir une mise à pied immédiate de la part de l'abbé de Cacqueray, supérieur du District de France, or ce n'est pas le cas.

« Pourquoi cette protection, et pourquoi l'abbé Toulza a-t-il cru bon de le couvrir de fleurs dans le catalogue de Clovis, n° 74 de décembre 2007, et de faire de la publicité pour son livre « Benoît XVI et les traditionalistes » en affirmant : « *La mission de Clovis est de prêcher la vérité, de pointer l'erreur du doigt* »... ! Considère-t-il que les déclarations de l'abbé Celier, reproduites plus haut, « prêchent la vérité » ? Pourquoi l'abbé Toulza se refuse-t-il à « *pointer ces erreurs du doigt* »?! (...) Cela, alors que mon livre « *La Maçonnerie* » y est interdit de signature et que « *L'Église occupée* » de mon père, autrefois recommandé par Mgr Lefebvre, a disparu du catalogue de Clovis 2008 ?! » (Fin de la citation).

« Si Philippe Ploncard d'Assac écrit « Pourquoi ? », je ne lui ferai pas l'injure de croire que c'est par naïveté !... Comme beaucoup d'autres, il y a longtemps qu'il a compris, qu'il sait, qu'il a la certitude que l'abbé Celier ne se trouve pas là par hasard ! Son acharnement à nier, contre toute logique, l'existence du « *complot universel* » suffit à le désigner comme l'un des complices, sinon des rouages, de ce complot, immergé dans la FSSPX, où il a développé, patiemment, intelligemment et méticuleusement, un réseau actif et devenu puissant, qui lui assure une protection qui ne peut s'expliquer autrement.

« Il ne peut plus guère y avoir de mystère à ce sujet ! »

Plus de mystère ? C'est dire que l'absence étonnante de certains ouvrages – ou la présence de certains autres – dans le catalogue de *Clovis – France livres* a ouvert les yeux de Monsieur Ploncard d'Assac. Lui aussi a constaté vers quel objectif étaient orientés les choix éditoriaux de l'abbé Celier.

Cela nous a rappelé le sujet du roman très bien documenté de Vladimir Volkoff *Le Montage* qui montre le recrutement et l'activité d'un AGENT D'INFLUENCE⁵, et plus précisément d'influence par l'édition. D'où l'idée d'appliquer cette hypothèse au problème que constitue l'activité de l'inamovible abbé Celier dans les médias de la Fraternité ; elle expliquerait bien des choses et semble confirmée par de nombreux faits.

En quoi consiste le rôle de l'agent d'influence ? Quel est le comportement qui résulte de ce rôle ? Vladimir Volkoff nous l'expose longuement avec précision et esprit caustique.

L'Agent d'influence est choisi pour son art de l'ambivalence, son entregent, sa souplesse intellectuelle et son mimétisme qui, dans toute situation, lui permettent de trouver l'occasion et la manière d'influencer dans le sens voulu, de modifier les mentalités et opinions et, par d'imperceptibles coups de pouce (ou de conseils de lecture), de dévier les orientations des gens. Il ne se présente donc jamais sous une forme définie, ni avec un but évident ; il ne paraît pas être un partisan ni, a fortiori, un révolutionnaire ou un factieux. Connaissant parfaitement la société dans laquelle il travaille, il pratique à la perfection la technique de l'entrisme. Tantôt il semble favoriser l'évolution vers le progrès, tantôt il se comporte en conservateur défenseur de l'ordre établi et des traditions. Sa propagande est tantôt « pour » le changement, alors qu'on l'attendait plutôt « contre » ; puis elle sera « contre » Untel qui prône l'innovation. Tantôt, il dit une chose avec force mais fait discrètement le contraire. Pour donner du mou, du jeu dans la société, pour déstabiliser l'institution, la désunir, y rendre lâche ce qui était fermement tenu et défaire l'ordre existant, il plie les opinions tantôt dans un sens, tantôt dans le sens contraire, appliquant la technique du « fil de fer » qu'il suffit de tordre alternativement dans les sens opposés pour arriver à le rompre

Par l'information tendancieuse, il prépare l'opinion à l'évolution que désirent ses maîtres ou inspireurs cachés. Travaillant discrètement dans la durée et dans l'ombre, il évite de se mettre en évidence et n'agit jamais directement lui-même mais par une chaîne de personnes, d'intermédiaires ou par des moyens interposés. C'est ainsi que dans la diffusion et l'édition, il choisit soigneusement les ouvrages, les auteurs et les sujets qui répondent à son dessein de déstabiliser, d'écarter de telle opinion et d'incliner vers telle autre. Il occupe les médias à sa disposition et distrait les esprits par de faux

⁵ Vladimir VOLKOFF, romancier et bon connaisseur des méthodes du KGB, in *Le Montage*, Ed. Julliard - L'Age d'homme 1982. En l'occurrence, cet ouvrage traite des techniques et activités de « l'agent d'influence » en matière littéraire (en particulier pages 58 à 70) mais le roman est la forme captivante et plaisante de décrire une affreuse réalité.

problèmes, par des questions nouvelles et séduisantes mais vaines, par des “dossiers” copieux mais touffus et sans synthèse ni conclusion mais qui instilleront des idées nouvelles et détourneront l’attention de ses lecteurs des vraies questions. Il fait savant à l’occasion mais plus souvent il infiltre ses pensées tout en distrayant, en séduisant par de nombreuses photographies et des mise en pages innovantes qui flattent le goût, donnent l’illusion de l’information mais ne nourrissent pas l’intelligence et ne poussent pas à la réflexion car celle-ci, quoi qu’il en dise, est son ennemie. En résumé, il influence la société dans le sens de la désagrégation, de la démobilisation, mais sans rien casser ni bouleverser ? Bref, il pense et agit à l’instar du moderniste dans l’Église.

Cette description synthétique du comportement de l’agent d’influence correspond parfaitement à ce que nous avons observé chez l’abbé Grégoire Celier.

On jugera de l’efficacité de son travail subversif par le témoignage suivant venant d’un auteur très peu connu bien que fidèle de la Fraternité Saint Pie X. En 1999, il demanda aux Éditions Clovis de diffuser son ouvrage original d’apologétique scientifique. Ce livre, élogieusement apprécié par plusieurs censeurs et préfacé par un prêtre de la Fraternité, exposait comment la Providence avait répondu à sa manière toute divine à la *Conjuration antichrétienne* qui semblait triompher au XX^e siècle. Après envoi d’un “service de presse” et plusieurs relances, ce livre fut finalement proposé en quelques mots dans le catalogue *Clovis - France livres*, mais dans la rubrique *Histoire* où, évidemment, il n’avait rien à faire, et ce fut tout. Malgré des rappels insistants, il n’y eut pas de recension dans *FIDELITER*, ni de présentation plus objective dans le catalogue. Cela déclencha l’indignation de l’auteur en question qui adressa une vive réclamation au Supérieur de District d’alors, réclamation dont nous avons reçu copie. Elle illustre parfaitement le comportement intellectuel et moral de l’agent d’influence et l’impuissance de ses supérieurs s’il en a.

En voici un extrait significatif :

« Je vous prie de bien vouloir parcourir le dossier ci-joint des lettres que Monsieur l’abbé Celier et moi-même avons échangées. « Vous y trouverez exprimées de bonnes intentions : Le 1^{er} février 1999 : “*Votre ouvrage... nous l’examinerons volontiers... Votre requête sera examinée avec la plus extrême bienveillance*”. Le 9 août 1999 : “*J’ai transmis votre ouvrage à mon collaborateur chargé du catalogue...*” Le 5 janvier 2000 : “*Je vais en reparler à mon responsable de catalogue...*”.

« Veuillez noter que le “responsable de catalogue” ne prend à l’évidence aucune responsabilité et se retranche derrière l’abbé Celier. C’est pourquoi, le 10 janvier, je vous écrivais ce que j’avais découvert : *Fideliter-Clovis* est une pétaudière. Êtes-vous alors intervenu ? Je n’en sais rien puisque vous n’avez pas répondu à ma lettre. Mais je l’ai supposé en trouvant mon ouvrage présenté dans le catalogue de février 2000. Cette présentation trompeuse dans la rubrique *Histoire* et d’une concision mesquine m’a fait bondir et protester.

« Mais alors le ton de Monsieur l’abbé Celier change : Le 24 mai 2000 : “*Vous estimez que votre ouvrage est d’une importance capitale [or je n’ai rien dit de tel]... Vous me permettrez d’avoir le droit de garder un jugement plus nuancé à ce sujet et comme lecteur, et comme prêtre et comme responsable d’une maison de diffusion*”.

« Soit ! Mais puisque le “lecteur-prêtre-responsable a formé un “*jugement plus nuancé*”, c’est donc que mon livre a été sinon lu, du moins examiné par lui avant que d’être jugé et écarté. Ce lecteur-prêtre sait donc ce qu’il reproche à mon ouvrage. Le 9 juillet, je lui demande donc courtoisement de me le dire *par charité, et même, de m’en faire une “correction fraternelle*”. Entre catholiques, était-ce trop demander ?

« Monsieur l’abbé, je vous invite ici à lire attentivement la réponse que j’ai reçue et dont je vous envoie copie; elle est datée du 6 août 2000.

« En substance : je n’ai pas “*appréhendé la situation réelle*” [= je n’ai rien compris] ; le “lecteur-prêtre éditeur” n’avait “*aucune obligation... aucune volonté de recenser*”. Tout simplement, “*il n’a pas recensé*”. Et cet ouvrage dont il disait : “*Nous l’examinerons volontiers... votre requête sera examinée avec la plus extrême bienveillance*”, cet ouvrage est, par un malheureux hasard, tombé sur le tas des “*39 970 ouvrages parus cette année et non sélectionnés*”. Mais, croyez-le, mon livre “*n’a pas été refusé ni écarté*”. Bref, “*la plus extrême bienveillance*” fut impuissante contre le sort contraire.

« Monsieur l’abbé, la mauvaise foi et la malhonnêteté intellectuelle qui imprègnent cette lettre sont inqualifiables et scandaleuses⁶. Je suis profondément déçu et même écœuré par *FIDELITER-*

⁶ En 2000, cet auteur ignorait encore que son ouvrage évoquant fréquemment la conjuration judaïco-maçonnique actuelle, serait inacceptable par l’abbé Celier-Sernine dont l’anti-complotisme ne sera manifesté qu’en 2003 par l’édition de son *La paille et le sycamore*.

Clovis. Si encore ce n'était qu'une pétaudière comme je vous l'ai dit et écrit, le mal ne serait pas bien grave, mais j'y vois la *corruptio optimi*, ou "Le poisson pourrit par la tête" comme le dit cette lettre d'information ADEC où vous me demandez de soutenir vos œuvres. Mais avec quoi, grand Dieu, si vous ne soutenez pas les miennes ?

Si l'enjeu financier n'est pas négligeable, ce n'est pourtant pas ce qui importe ici. Il s'agit d'abord du travail d'un laïc pour la gloire de Jésus-Christ et pour sauver quelques âmes. Si je me suis trompé, ou si j'ai marché sur les brisées de vos prêtres, que l'on ait le courage, la franchise et la charité de me le dire.

Il s'agit ensuite de **confiance réciproque**. La question est de savoir si elle vous intéresse et si vous voulez la restaurer autant que je le veux. Je me pose vraiment la question. Et puisque Monsieur l'abbé Celier s'est flatté de jouir de votre confiance, c'est vous que je mets en cause. En l'occurrence, je vous prie de me dire clairement quelle est votre position en cette affaire et quelles dispositions vous allez prendre pour que cesse un scandale qui me fait croire que la Fraternité est infiltrée par des gens qui veulent sa perte sous le couvert d'un apostolat - lucratif - par l'édition, comme si le principe de subsidiarité ne s'appliquait pas aux clercs.

Et voici la réponse reçue du Supérieur de District :

« Monsieur l'abbé Celier vous a donné les explications qui me paraissent suffisantes sur la décision qu'il a prise dans cette affaire que je laisse donc en l'état.

« En comptant sur votre compréhension, je vous déclare que cette affaire est pour moi définitivement réglée et classée. »

Tout est dit ; d'un côté, l'effronterie de l'imposteur qui se sait invulnérable, de l'autre le médiocre mensonge du supérieur impuissant qui doit sauver la face.

L'édition scandaleuse de *La paille et le sycamore* a montré que, derrière l'abbé Grégoire Celier, il peut y avoir un manipulateur du genre « ami-conseiller » comme l'abbé de Tannoüarn le fut alors pour Paul Sernine (anagramme d'Arsène Lupin et pseudonyme de Celier). De Tannoüarn était lui-même influencé par l'athée militant Alain de Benoist. Mais l'exclusion de cet abbé prouve que lui-même n'avait pas de protecteur et ne pouvait donc pas protéger Celier. Maintenant, il y a donc plus qu'un ami mais un "pouvoir occulte" qui, au vu des méthodes et de l'objectif que celles-ci révèlent, semble bien être la Franc-Maçonnerie.

On constate ainsi qu'un agent d'influence efficace occupant un poste stratégique comme celui de l'édition requiert une protection qui hélas ! peut même rendre impuissant son supérieur. En l'occurrence, il s'agit d'un chantage (ou menace conditionnelle), visant non pas le Supérieur mais la Fraternité Saint Pie X, et derrière elle, l'Église catholique même. Dès qu'on a eu la faiblesse de céder une fois, le chantage devient permanent bien que restant invisible et soigneusement caché car inavouable. C'est ce qui le rend redoutable tant qu'on ne le met pas en pleine lumière. D'où la recommandation pratique du pape Léon XIII : « En premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est. Instruisez vos peuples... »⁷. Mais comment la Fraternité pourra-t-elle instruire ses fidèles si sa principale publication est sous le contrôle d'un homme lui-même au pouvoir de la Secte et qui professe l'inexistence du complot contre l'Église comme si ce n'était pas un fait avéré ?

Or, pour tout ennemi de l'Église, l'abbé Celier responsable des médias de la Fraternité en France, était extrêmement utile à la Subversion là où il était. D'après ses œuvres, il semble probable que c'est dès son professorat de philosophe à Niherne (1986) qu'il fut « recruté », et que la protection de ses « amis » lui fut assurée dès sa nomination de responsable de Fideliter-Clovis (1993^o?).

Quelle est donc l'assise de sa « protection » d'agent d'influence ? Voici mon hypothèse. Elle est actuellement invérifiable mais elle a le mérite de la cohérence avec les faits avérés.

En 1977, après l'occupation illégale de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, il y eut un jugement décidant l'expulsion des occupants, Mgr Ducaud-Bourget et la Fraternité Saint Pie X, mais ce jugement ne fut jamais rendu exécutoire malgré les demandes de l'archevêché de Paris.

Pourquoi cette inertie du Pouvoir exécutif c'est-à-dire du Ministère de l'Intérieur ?

Durant les négociations entre les protagonistes – le cardinal archevêque de Paris Mgr Marty ; le Maire de Paris Jacques Chirac ; le Ministre de l'Intérieur ; le Supérieur de District l'abbé Aulagnier ; et le médiateur l'académicien Jean Guittou ami de Paul VI –, il apparut que le statu quo (c'est-à-dire la non expulsion des traditionalistes) présentait des avantages pour chacune des parties.

⁷ LÉON XIII, Encyclique *Humanum genus*, 1884, § 47-48.

- L'archevêché percevait tous les mois son pourcentage sur la recette des quêtes ⁸ ;
- Les quelques fidèles conciliaires attachés à Saint Nicolas avaient aisément trouvé place dans une paroisse voisine ;
- La FSSPX jouissait d'une église bien située et à la mesure de ses besoins ;
- Le Ministère de l'Intérieur et des Cultes voyait la paix religieuse quasiment assurée et l'ordre public ne risquait plus d'être troublé par des "intégristes" cherchant à squatter une église peu occupée ;
- Et la Franc-Maçonnerie, secrètement maîtresse dans ce Ministère ⁹, y trouvait à toutes fins utiles, un moyen de pression idéal sur la Fraternité. Lorsque Grégoire Celier fut muté de Nihérne à Paris, on peut croire qu'il y retrouva des amis (dont quelques uns ont fait surface lors de l'affaire de *La paille et le sycamore*) pour lui tenir l'étrier et l'initier à l'influence dans les médias dont il venait d'être chargé. La protection vint plus tard sans qu'il soit nécessaire d'être initié ; les "idiots utiles" et "compagnons de route" ne le sont pas non plus.

Quoi qu'il en soit, le jugement d'expulsion de la FSSPX hors de l'église Saint Nicolas du Chardonnet est toujours valable et constitue en quelque sorte une épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête, et il est très facile d'en rappeler discrètement l'existence. Il suffirait d'un message téléphonique du Ministère de l'Intérieur menaçant la Fraternité de faire exécuter ce jugement d'expulsion de 1977 si le District de France décidait de muter ou de sanctionner l'abbé Celier, ou si seulement elle faisait état de cette menace.

Voilà ce qui expliquerait pourquoi Grégoire Celier est intouchable. On constatera d'ailleurs que s'il a été déchargé de *FIDELITER*, et de Clovis, il écrit à présent dans *DICI* et s'occupe encore du site La Porte latine. Mais quelles que soient les raisons de son départ de Fideliter-Clovis, il lui a été trouvé une autre occupation, et toujours dans les médias de la Fraternité. Simple coïncidence, dira-t-on. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'à ce poste, il peut agir exactement dans ce même dessein que cachait son ouvrage *Benoît XVI et les traditionalistes*, dessein que nous mettions en évidence dans notre étude critique du 17 juillet 2007 ¹⁰.

Voyons ce fait très actuel.

L'ARTICLE DE LA LETTRE À NOS FRÈRES PRÊTRES DE MARS 2008

Aujourd'hui c'est donc dans la *Lettre à nos frères prêtres* que l'abbé Celier exerce ses talents. Il en a été nommé Rédacteur en chef et l'abbé de La Rocque, surchargé de tâches pastorales, lui en a confié la rédaction. Ainsi, dans la copieuse livraison de mars 2008 (n° 37), onze pages sur douze sont entièrement de sa plume. Seul l'Éditorial est de l'abbé de Cacqueray, Supérieur de district, qui présente l'abbé Celier comme « fin connaisseur de l'histoire de la liturgie », présentation que nous ne contesterons pas. Mais voyons à quoi sert cette érudition. On sera édifié.

Cette synthèse « alimentée aux meilleures sources », dit l'éditorial, est consacrée à l'histoire de la messe dite de Jean XXIII. On y voit appliqué le savoir-faire de l'agent d'influence. Il utilise la même méthode que dans *Le dieu mortel* et dans *La dimension œcuménique de la réforme liturgique*. Avec une virtuosité sûre d'elle-même et forte de la confiance dont il jouit, l'abbé Celier accumule les citations (comme toujours tirées de leur contexte) d'auteurs dont la plupart préparaient, dans le "Mouvement liturgique" de la première moitié du XX^e siècle, la future réforme de 1969 : Yves Congar, Bouyer (ex-anglican, prosélyte du *Mystère pascal*), Dom Botte, Romano Guardini, Dom Oury, Max Thurian (de Taizé), le cardinal Ratzinger (cité quatre fois !) et même Mgr Bugnini (!!!). À lire ces citations, tous (même Mgr Bugnini) semblent d'ardents défenseurs de la Messe traditionnelle mais la vérité est que tous ont préparé la voie à la messe de Paul VI et l'ont accueillie favorablement quand ils n'ont pas participé à sa "fabrication". Par contre, on ne trouve aucune citation des authentiques défenseurs contemporains de la messe traditionnelle : ni Mgr Lefebvre, ni dom Guillou, ni les cardinaux Ottaviani et Bacci, dont les ouvrages sont pourtant édités par FIDELITER. (L'abbé Celier craindrait-il d'effrayer ses "frères prêtres" conciliaires ?). Quoi qu'il en soit, les auteurs cités ne

⁸ Un témoin de ces négociations se souvient que, certain mois de 1978, la somme remise à l'archevêché atteignit 70.000 F, ce qui représentait un joli "loyer", et supérieur à la totalité des recettes de toutes les autres églises de Paris ! Cela a dû faire réfléchir le Cardinal.

⁹ Alors qu'il était Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy y reçut un jour une délégation du Grand Orient de France qu'il accueillit par ces mots : « Messieurs, vous êtes ici chez vous ! » N'oublions pas que les évêques et archevêques sont choisis avec approbation du Ministère de l'Intérieur et des cultes.

¹⁰ Cette étude fut envoyée au Supérieur de District et au Supérieur Général et, fait révélateur, elle resta sans aucune réponse, pas même un accusé de réception ! Nous en déduisons que dans une affaire aussi gênante, ils ont jugé que le silence total était préférable. Toutefois, sauvant l'honneur, un évêque nous a répondu et approuvé.

n'auraient pu qu'appuyer l'affirmation de Benoît XVI dans son motu proprio de 2007 : les deux formes du rite romain sont *équivalentes* (!) et *ces deux formes devraient s'enrichir mutuellement*. Donc il faut faire « la réforme de la réforme » et aller jusqu'à la messe "*pipaule*". Telle est la conclusion, implicite mais évidente, de cet article.

En outre, il faut remarquer que ces citations sont couronnées par la conclusion qu'explicite l'abbé Celier : « la liturgie est le fruit d'un *développement continu* » issu d'un « processus *vivant* de croissance ». « Les formes d'un rite sont des réalités *vivantes* » (...) dans lesquelles « se sont incarnées dans une forme concrète en même temps l'action de Dieu et la réponse de l'homme » (Cardinal Ratzinger en 1998). Nous retrouvons ici un drageon ou rejet de la théologie ratzingerienne de Révélation et Tradition *vivantes*¹¹ dont Celier se fait aujourd'hui le zéléateur discret entre la FSSPX et les prêtres conciliaires de tendance conservatrice, et peut-être même plutôt en direction de la Fraternité.

Enfin, on ne sera pas surpris de découvrir, dans ce survol de l'histoire de la messe traditionnelle, une absence révélatrice. Que le miracle de la Saint Messe se soit providentiellement perpétué durant quelque 2000 ans, cela aurait dû susciter chez un prêtre une jubilation incoercible. Eh bien, non ! Le « fin connaisseur de l'histoire de la liturgie » qu'est l'abbé Celier reste froid comme un médecin légiste rédigeant son rapport : aucune émotion, pas le moindre élan de l'âme vers le haut. Il est vrai qu'un agent d'influence doit manipuler sans états d'âme ; lorsqu'il en a, c'est sa perte comme le montre Vladimir Volkoff.

Cela prouve que dans la Fraternité il est bien un agent d'influence, fidèle à ses idées que maintenant nous connaissons par toutes ses œuvres. Cela prouve aussi que dans cette Fraternité, d'autres prêtres pensent comme lui qu'il faut absolument se rapprocher de Rome pour éviter de tomber dans le schisme ou pour tenter de convertir ces modernistes. Et l'on remarquera que pour cet agent d'influence, se rapprocher de Rome ne suffit pas : il faut d'ores et déjà adopter ses nouveautés théologiques. C'est à ce ténébreux dessein qu'il s'active désormais, comme nous le verrons prochainement en analysant un nouveau document très important par la tentative de subversion qu'il révèle.

Moralité : Quand il y a menace ou chantage, il ne faut pas lésiner, mais payer le prix pour le faire disparaître, sinon tout l'avenir s'en trouvera compromis, et l'honneur même risque d'en être atteint. Dans la triste affaire des associations cultuelles, contre les menaces de spoliation, saint Pie X nous a donné cette réponse en montrant un crucifix : « Je regarde la Croix ». Et n'ayant pas cédé aux menaces, il écrivit aux Français la lettre encyclique *Une fois encore* stigmatisant le but poursuivi par les ennemis permanents de la France catholique : la destruction de l'Église et la déchristianisation de la France. Cette lettre, en sa conclusion, rappelait au monde « au nom du Maître de toutes choses, que l'homme doit nourrir ici-bas des préoccupations plus hautes que celles des contingences périssables de cette vie, et que la joie suprême, l'inviolable joie humaine sur cette terre, c'est le devoir surnaturellement accompli coûte que coûte et, par là même, Dieu honoré, servi et aimé malgré tout. »¹²

Et puis, si vous lisez *Le Montage*, Vladimir Volkoff vous apprendra que les agents d'influence ont une vie active qui dure ce que dure un feu de paille.

Espérons que cela se vérifiera bientôt !

Paul CHAUSSÉE, le 13 avril 2008

¹¹ Révélation et Tradition *vivantes* selon le cardinal Ratzinger (et maintenant Benoît XVI) ont été évoquées en Annexe I de notre étude critique sur le livre de MM. Pichon et Celier *Benoît XVI et les traditionalistes*.

¹² Yves CHIRON in *Saint Pie X, réformateur de l'Église*, Publications du Courrier de Rome, 1999, p. 207 ; et *Documents pontificaux de Saint Pie X*, Courrier de Rome 1993, t.1, p. 397.